



Conseil économique et social

Distr. générale
21 mars 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Deuxième session

Maastricht (Pays-Bas), 3 et 4 juillet 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture du débat général et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session

Qui s'ouvrira au Centre de congrès et d'expositions de Maastricht (Pays-Bas), le jeudi 3 juillet 2014, à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture du débat général et adoption de l'ordre du jour.
2. État de la ratification du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants.
3. Promotion et renforcement des capacités:
 - a) Mécanismes de coordination et synergies;
 - b) Fourniture d'une assistance technique;
 - c) Outils et supports de communication.

* La deuxième session de la Réunion des Parties au Protocole se tiendra juste après la cinquième session de la Réunion des Parties à la Convention (30 juin-1^{er} juillet 2014). Un débat conjoint de haut niveau se tiendra sous les auspices des deux Réunions des Parties le 2 juillet 2014. Un ordre du jour provisoire du débat de haut niveau sera communiqué séparément. Des informations additionnelles seront communiquées en temps utile sur une page Web consacrée aux deux sessions (<http://www.unece.org/env/pp/aarhusmop5&prtrmopp2/main/html>).



4. Procédures et mécanismes facilitant la mise en œuvre du Protocole:
 - a) Mécanisme de présentation des rapports;
 - b) Mécanisme d'examen du respect des dispositions.
5. Programme de travail et fonctionnement du Protocole:
 - a) Mise en œuvre du programme de travail pour 2011-2014;
 - b) Plan stratégique pour 2015-2020;
 - c) Programme de travail pour 2015-2017;
 - d) Arrangements financiers.
6. Élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau.
7. Date et lieu de la troisième session ordinaire.
8. Questions diverses.
9. Examen et adoption des décisions.
10. Clôture de la réunion.

II. Annotations

I. Ouverture du débat général et adoption de l'ordre du jour

Horaire: Jeudi 3 juillet, 10 h 00-10 h 30

Le Président de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres de rejets et transfert de polluants (Protocole sur les RRPT) à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) ouvrira la session. La Réunion des Parties sera invitée à adopter l'ordre du jour de sa deuxième session tel qu'il figure dans le présent document.

Document

Ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session (ECE/MP.PRTR/2014/3).

2. État de la ratification du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants

Horaire: Jeudi 3 juillet, 10 h 30-10 h 40

Le secrétariat informera les participants de l'état des ratifications, des acceptations, des approbations et des adhésions concernant le Protocole. Les délégations seront invitées à signaler les faits récents ou prévus au regard de la ratification, de l'acceptation, de l'approbation et de l'adhésion en rapport avec le Protocole. L'état de la ratification du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants peut être consulté à l'adresse <http://www.unece.org/env/pp/ratification.html>.

3. Promotion et renforcement des capacités

a) Mécanismes de coordination et synergies

Horaire: Jeudi 3 juillet, 10 h 40-11 h 40 (11 h 40 – midi – pause café)

La Réunion des Parties sera invitée à étudier les domaines de coopération possibles avec les organisations partenaires, telles que les accords multilatéraux sur l'environnement de la Commission économique pour l'Europe (CEE). À cet égard, elle sera informée des activités pertinentes menées par l'Équipe de travail de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les RRTP, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et d'autres organisations partenaires en rapport avec le programme de travail au titre du Protocole.

Documents:

Rapport sur la table ronde mondiale sur les RRTP, tenue à Genève le 19 novembre 2013 (ECE/MP.PRTR/2014/7);

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants pour la période 2011-2014 (ECE/MP.PRTR/2014/6).

b) Fourniture d'une assistance technique

Horaire: Jeudi 3 juillet, 12 h 00-13 h 00 et 15 h 00-15 h 30

Les représentants des Parties, Signataires et autres États intéressés, en particulier les représentants des pays en transition, et autres parties prenantes concernées, seront invités à faire part de leurs vues sur les priorités et les besoins les plus pressants en matière de renforcement des capacités pour l'établissement de registres des rejets et transferts de polluants.

La Réunion des Parties sera invitée à prendre note des activités de renforcement des capacités en cours et prévues et à fournir des orientations quant aux activités à entreprendre pour que les besoins en matière de renforcement des capacités soient satisfaits.

Les Parties seront également invitées à étudier et approuver une proposition concernant des activités qui visent à promouvoir le Protocole sur les RRTP dans les pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale, en tant que cadre général dans lequel s'inscriraient d'éventuels domaines de coopération bilatérale et multilatérale.

Documents:

Proposition concernant la promotion du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants dans les pays de l'Europe centrale, du Caucase et de l'Asie centrale (ECE/MP.PRTR/2014/L.6);

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants pour la période 2011-2014 (ECE/MP.PRTR/2014/6).

c) Outils et supports de communication

Horaire: Jeudi 3 juillet, 15 h 30-16 h 00

La Réunion des Parties sera informée des faits récents en rapport avec les outils électroniques au niveau national, y compris avec le mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus aux fins de la démocratie environnementale, le portail mondial PRTR.net et la coopération entre la CEE, l'OCDE et l'UNITAR. Les Parties souhaiteront peut-être les examiner et, s'il y a lieu, inviter d'autres Parties et parties prenantes à promouvoir ces outils.

Document:

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants pour la période 2011-2014 (ECE/MP.PRTR/2014/6).

4. Procédures et mécanismes facilitant la mise en œuvre du Protocole

a) Mécanisme de présentation des rapports

Horaire: Jeudi 3 juillet, 16 h 00-16 h 45

Le Président du Comité d'examen du respect des dispositions présentera un rapport de synthèse sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Protocole par les Parties. La Réunion des Parties sera invitée à examiner la mise en œuvre du Protocole sur la base des rapports nationaux soumis par les Parties et du rapport de synthèse.

La Réunion des Parties sera invitée à examiner et adopter provisoirement un projet de décision sur le système de présentation des rapports.

Documents:

Rapport de synthèse sur la mise en œuvre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (ECE/MP.PRTR/2014/5);

Projet de décision II/1 sur les dispositions relatives à la présentation des rapports (ECE/MP.PRTR/2014/L.3).

b) Mécanisme d'examen du respect des dispositions

Horaire: Jeudi 3 juillet, 16 h 45-17 h 30

Le Président du Comité d'examen du respect des dispositions rendra compte des activités menées par le Comité depuis la première session de la Réunion des Parties.

La Réunion des Parties sera invitée à prendre note du rapport du Président.

La Réunion des Parties devrait également élire les membres du Comité d'examen du respect des dispositions.

Documents:

Rapport de la première et de la deuxième réunions du Comité d'examen du respect des dispositions (ECE/MP.PRTR/C.1/2011/2 et ECE/MP.PRTR/C.1/2014.2);

Note sur la composition du Comité d'examen du respect des dispositions (ECE/MP.PRTR/WG.1/2013/5).

5. Programme de travail et fonctionnement du Protocole

a) Mise en œuvre du programme de travail pour 2011-2014

Horaire: Jeudi 3 juillet, 17 h 30-18 h 00

La Réunion des Parties sera invitée à examiner la mise en œuvre du programme de travail en cours au titre du Protocole sur la base d'un rapport établi par le secrétariat.

Document:

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants pour la période 2011-2014 (ECE/MP.PRTR/2014/6).

b) Plan stratégique pour 2015-2020

Horaire: Vendredi 4 juillet, 10 h 00-10 h 45

Les Parties seront invitées à examiner et adopter provisoirement le projet de décision sur le plan stratégique pour 2015-2020.

Document:

Projet de décision II/2 sur le plan stratégique pour 2015-2020 concernant le Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (ECE/MP.PRTR/2014/L.2).

c) Programme de travail pour 2015-2017

Horaire: Vendredi 4 juillet, 10 h 45-11 h 30 (11 h 30-11 h 50 – pause café)

Les Parties seront invitées à examiner et adopter provisoirement le projet de décision concernant le programme de travail pour la période 2015-2017.

Document:

Projet de décision II/3 sur le programme de travail pour la période 2015-2017 au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (ECE/MP.PRTR/2014/L.4).

d) Arrangements financiers

Horaire: Vendredi 4 juillet, 11 h 50-12 h 40

Les délégations seront invitées à faire des annonces de contribution pour appuyer la mise en œuvre du programme de travail. La Réunion des Parties sera invitée à examiner et adopter provisoirement un projet de décision concernant les arrangements financiers.

Document:

Projet de décision II/4 sur les arrangements financiers au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (ECE/MP.PRTR/2014/L.5).

6. Élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau

Horaire: Vendredi 4 juillet, 12 h 40-13 h 00

La Réunion des Parties devrait élire un Président et deux Vice-Présidents parmi les représentants des Parties présentes à la réunion conformément à l'article 18 du règlement intérieur (voir ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1, décision I/1, annexe). Elle devrait également élire les autres membres du Bureau parmi les représentants des Parties conformément à l'article 22 du Règlement intérieur. En outre, conformément au paragraphe 3 de la décision I/1, les organisations non gouvernementales devraient nommer des représentants qui participeront aux réunions du Bureau en qualité d'observateurs.

7. Date et lieu de la troisième session ordinaire

Horaire: Vendredi 4 juillet, 15 h 00-15 h 10

La Réunion des Parties devrait examiner les options quant à la date et au lieu de sa troisième session ordinaire, en tenant compte de la disposition de l'article 17 du Protocole, qui stipule que la Réunion des Parties tient ses sessions ordinaires juste après les réunions ordinaires de la Réunion des Parties à la Convention d'Aarhus ou en parallèle avec elles, sauf si les Parties au Protocole en décident autrement.

8. Questions diverses

Horaire: Vendredi 4 juillet, 15 h 10-15 h 15

Les délégations qui souhaitent proposer des questions au titre de ce point de l'ordre du jour sont priées d'en informer le secrétariat aussitôt que possible.

9. Examen et adoption des décisions

Horaire: Vendredi 4 juillet, 15 h 15-15 h 45

La Réunion des Parties sera invitée à examiner et adopter les projets de décisions auxquels il est fait référence au titre des points précédents de l'ordre du jour, en les modifiant si besoin est.

10. Clôture de la réunion

Horaire: Vendredi 4 juillet, 15 h 45-16 h 00

Après l'adoption des décisions par la Réunion des Parties, le Président clôturera officiellement la session.
